

de soi, et peut ouvrir la porte, plus tard, à du harcèlement au travail. Retrouver de la confiance en soi est donc primordial pour pouvoir s'en sortir. Il peut dès lors être important, pour un enfant bouc émissaire, d'entreprendre un travail thérapeutique qui lui apprendra à s'affirmer, à affirmer sa différence. De plus, certains jeunes «harcelés» peuvent devenir à leur tour «harceleurs». Il est donc évident que régler ces situations à la racine évite bien des souffrances présentes et futures.

De mon côté, j'utilise la Communication NonViolente (CNV)² et j'anime des espaces de parole dans les classes. En effet, souvent l'enfant ne réagit pas, n'ose pas parler parce qu'il a peur des représailles ou de s'exprimer. Les «vic-



Il vaut mieux ne pas rester seul avec sa souffrance...

times» peuvent aussi avoir honte de ne pas pouvoir se défendre, et n'ont pas toujours confiance dans l'écoute qu'ils peuvent trouver. Je pars de jeux coopératifs pour comprendre la dynamique du groupe. Puis, quand on en parle en classe, dans un climat de non-jugement, ce type de situation émerge facilement. S'ils se sentent en sécurité et en confiance, les enfants s'expriment très vite, même les adolescents. Ils basculent rapidement quand ils comprennent la souffrance de l'autre.

La Communication NonViolente, c'est justement découvrir les besoins de chacun et ce qu'il y a derrière les comportements, même les plus durs. Il faut entrer dans l'émotionnel, le vécu. Je pose deux questions aux enfants:

qu'est-ce qui est vivant à l'intérieur de vous? Qu'est-ce qui peut vous rendre la vie plus belle? Dès que les jeunes se rendent compte de la souffrance de l'autre et qu'on a tous de la violence en nous, leur bienveillance naturelle et leur humanité se manifestent. La solution n'est surtout pas de faire des leçons de morale et de se contenter de punir. Plus il y aura de punitions, moins il y aura de parole, et plus il y aura de colère et de représailles. Personne n'est ni bon, ni mauvais dans l'histoire, tout le monde souffre, que ce soit la «victime» ou l'«agresseur». Le principe de la CNV est qu'il n'y a pas de mauvaise personne, mais des mauvaises stratégies. Les comportements ne sont pas acceptables, mais les besoins sont légitimes. Les enfants ou les adolescents recherchent alors ensemble, avec une grande créativité, comment ils peuvent satisfaire leurs besoins dans le respect de chacun, et la situation se règle généralement d'elle-même. En cas de récurrence, la sanction éducative est intéressante. Il s'agit de mettre son énergie au service de la collectivité, pour réparer ce qui a été fait. Mais cela doit se faire en lien avec la problématique, en concertation avec les enfants impliqués et avec l'aide de l'adulte. En réalité, parler de ce type de problématique en classe me paraît aussi important que donner cours de maths ou de français... Aider les élèves à régler leurs conflits leur servira toute leur vie. L'école n'est-elle pas là aussi pour former des citoyens respectueux et responsables?" ■

1. Conférence FOCEF le 3 février 2010 à 19h30, avenue de l'Église Saint-Julien 15 à 1160 Bruxelles.

2. Voir le site de la CNVBelgique: www.cnv-belgique.be

La Capitale

31/10/2009

LES ÉCOLES, PASSOIRS À BRUIT

Bruxelles-environnement a mené une étude auprès de six écoles volontaires dans la capitale; elle y a mesuré les niveaux de bruit, et le constat est inquiétant: dans les classes, préaux et salles de détente, les niveaux de bruit dépassent largement les normes prescrites. La raison: nos locaux scolaires accumulent les failles, du plafond

au plancher (murs, vitrages...), surtout liées à un manque d'isolation. La solution? Une isolation systématique des parois, avec des plaques de matériaux absorbant les sons: laine de roche ou fibres naturelles.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Guy LATTENIST, directeur du SIEC (Service des investissements de l'enseignement catholique):**

"En ce qui concerne la problématique de l'acoustique dans les écoles, le vrai problème se situe au niveau de la réverbération des sons, que ce soit dans les classes, le réfectoire ou les salles de sport. Pour l'atténuer, on travaille surtout sur les plafonds, avec notamment l'installation de faux-plafonds acoustiques efficaces composés, par exemple, de laine de roche.

Il existe aussi des «plages acoustiques» également composées de laine de roche, qui sont des éléments verticaux à installer au milieu de locaux plus vastes et vides, où le son résonne beaucoup. Autre possibilité: l'installation de cadres aux murs, avec des éléments à l'intérieur qui absorbent le bruit.

Pour ce type de tâches, il n'est pas toujours nécessaire d'appeler le SIEC. Les écoles peuvent s'adresser directement aux fabricants et effectuer les travaux sur fonds propres. Mais si l'école prévoit d'autres réparations au même moment, mieux vaut nous contacter¹.

Depuis 2008, le Programme Prioritaire de Travaux (PPT) prévoit, en effet, des subsides pour ce qui concerne la diminution des nuisances sonores dans les établissements scolaires. La plupart du temps, les demandes de nos écoles à ce niveau se noient dans une série d'autres travaux plus lourds ou prioritaires. L'isolation vis-à-vis de l'extérieur est moins importante. Des murs épais et des doubles vitrages suffisent amplement. C'est à l'intérieur qu'il est essentiel d'atténuer la réverbération du bruit. Si on envisage de construire de nouveaux bâtiments, il faut tout de suite penser à soigner l'acoustique. Ce n'est pas un bon calcul de le faire après, le faux-plafond est indispensable! Et c'est de toute façon moins cher de le prévoir..." ■

1. SIEC: 02/256.70.61 – à consulter aussi: www.empreintesasbl.be

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRIGITTE GERARD